

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 2 JUIN 2014**

Maison du Citoyen, 25, rue Laurier – salle Mont-Bleu

PRÉSENCES :

Madame Mireille Apollon, présidente et conseillère municipale
Monsieur Cédric Tessier, conseiller municipal

Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen
Monsieur Jacques Clément, membre citoyen
Monsieur Joël Delaquis, membre citoyen
Monsieur Pierre-Edmond Lalonde, membre citoyen
Madame Maud Laverdière, membre citoyenne
Madame Valérie Mandia, membre citoyenne
Monsieur Alain Roy, membre citoyen

Madame Julie Martineau, personne-ressource C.R.C.O.
Monsieur Réjean Martineau, chef de division - Service urbanisme et développement durable

Monsieur Mathieu Boissinot, coordonnateur de projets en design urbain par intérim
Monsieur Louis Cabral, directeur – Arts, culture et lettres
Madame Diane Lemelin, secrétaire – Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Anne-Marie Gendron, personne-ressource M.C.C.
Monsieur Yvon Dallaire, responsable - Section aménagement et design urbain

ABSENCES

Madame Louise Boudrias, conseillère municipale

INVITÉS :

Monsieur Steve Fournier, chef de division
Madame Valérie Camden, responsable - collection permanente et art public
Recycl'art

1. Mot de la présidente

La rencontre publique débute à 19 h.

Madame la Présidente salue quelques représentants de la Corporation du Centre interculturel venus assister à la rencontre publique à titre d'observateurs.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Alain Roy et appuyé par madame Valérie Mandia d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre publique du 14 mai 2014

Il est proposé par monsieur Roger Blanchette et appuyé par monsieur Jacques Clément que le procès-verbal de la rencontre publique du 14 mai 2014 soit accepté tel que présenté.

3.1 Suivis

6. Concept d'interprétation à l'Auberge Symmes (Jacques Briand)

Une première rencontre s'est tenue avec la firme sélectionnée.

7. *Projet pilote d'animation de rues (Annie Rouleau)*

L'appel aux artistes est lancé le 16 mai pour l'obtention des vignettes d'animation de rues exclusivement dans le cadre du projet pilote.

Les artistes autorisés pourront se produire du 1^{er} juin au 15 octobre dans le secteur des rues Laval, Kent, Aubry et promenade du Portage. Le projet avance rondement.

4. Parole au public

Aucun commentaire.

5. Projet Recycl'Art

Le Centre d'art contemporain de l'Outaouais, organisme sans but lucratif est représenté par Sylvie Pronovost, trésorière, Mustapha Chadid, administrateur et Jacques Charbonneau, président.

Madame Pronovost nous présente le projet « Recycl'Art urbain de Gatineau ». Leur mission est de réaliser des projets culturels et des manifestations multidisciplinaires privilégiant la sculpture et les arts contemporains en vue d'établir des liens entre l'humain, l'art et la nature, et ce, dans la réalisation d'événement d'envergure régionale, nationale et internationale.

Recycl'Art est un festival unique au Canada. L'événement s'est taillé une solide réputation à titre d'événement touristique culturel d'importance, de par son essence écologique stimulant l'éveil à la cause environnementale, mais aussi grâce à l'audace et à la particularité de sa direction artistique.

On y présente le travail de plus d'une centaine d'artistes professionnels et de la relève en arts visuels de l'Outaouais, du Québec et d'ailleurs et ses artistes y exposent leurs œuvres réalisées avec plus de 80 % de matériaux récupérés de la nature et de notre environnement quotidien.

La première édition du Recycl'Art Urbain de Gatineau s'inscrit dans la continuité du Festival de Recycl'Art de Montpellier : se démarquer des événements existants et devenir une attraction culturelle majeure et recherchée par le tourisme culturel.

Le site convoité est les abords du ruisseau de la Brasserie, qui se veut un espace propice à la découverte de pratiques novatrices en art environnemental, favorisant l'échange du public avec les artistes. Du mois de juin à la fin de septembre, un circuit sculptural mettant l'accent sur la pratique du Recycl'art incitant les citoyens et les touristes à venir découvrir les sculptures au centre-ville de Gatineau, tout en mettant en valeur le patrimoine et les arts. L'événement prendrait différentes formes en art actuel : art/nature, installations, sculptures, Arte Povera et art éphémère favorisant le développement durable et le comportement responsable dans le respect des 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation par la création) ainsi que plusieurs activités d'animation et de médiation.

Grâce à l'expertise de son équipe et de son réseau d'artistes professionnels de Gatineau et de l'Outaouais en arts visuels, Recycl'art urbain de Gatineau compte sur une essence de créateurs pour proposer des projets pour l'événement et pour animer l'espace de création.

Madame Pronovost explique que la programmation préliminaire se compose d'une exposition de 20 sculptures/installations, d'un symposium de 5 artistes invités à réaliser leur œuvre en direct, des visites commentées, d'un vote du public « Coup de Cœur », d'une chasse au trésor, d'ateliers de création avec le public, de l'animation de rue, d'une foire de la sculpture miniature et de kiosques de vente, et de conférences sur le développement durable et l'art.

L'organisme compte sur des partenaires potentiels tels AxeNéo7, Centre de production Daïmon, Association des auteurs et auteures de l'Outaouais, Facultés des arts du Cégep de l'Outaouais, de l'Université du Québec en Outaouais et l'Université d'Ottawa ; l'association des résidents du Vieux-Hull, l'association des amis du Ruisseau et la Ville de Gatineau (Galerie Montcalm).

Leur budget prévisionnel est de 75 000 \$.

L'organisme souhaite en 2014 un soutien du Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville de Gatineau pour le développement du concept et de sa planification au centre-ville de Gatineau et un soutien en 2015 pour la réalisation du projet.

Les membres présents accueillent favorablement ce projet, mais souhaite que l'on s'assure que ce projet s'inscrit dans le plan des activités pour le secteur du Ruisseau de la Brasserie.

On considère que Gatineau en sera gagnante puisque le projet a déjà fait ses preuves.

Il est proposé par monsieur Jacques Clément et appuyé par monsieur Joël Delaquis de recommander que l'organisme puisse recevoir le soutien souhaité du Service des arts, de la culture et des lettres afin de mener à terme leur projet dans la mesure où cet événement correspond au plan d'action du secteur.

6. Actualisation de la Politique d'acquisition de la collection permanente (Valérie Camden)

Valérie Camden, responsable de la collection permanente et de l'art public présente l'état de situation, la révision de la politique d'acquisition et de la procédure de gestion de la collection permanente.

Le mandat que s'est donné la Ville de Gatineau est d'acquérir, conserver, mettre en valeur et diffuser des œuvres d'art du 20^e siècle à aujourd'hui, d'artistes québécois, canadiens et étrangers dans un but de préservation notre patrimoine artistique pour les générations futures.

Quelques faits saillants :

32 ans de collectionnement

4198 œuvres en beaux-arts, arts décoratifs et ethnologie/histoire

805 œuvres en dépôt

47 % des œuvres sont des artistes de la région

40 % des œuvres sont exposées

92 œuvres ont reçu l'attestation *Biens culturels canadiens d'importance nationale*

Corpus importants : Jean-Paul Riopelle (100) / Stanley Lewis (232) / John F. Marok (185) / Henri Masson (224) / Graham Metson (175) / John Walsh (256)

État de situation :

Moratoire demandé par le conseil municipal sur les nouvelles acquisitions depuis 2006.

Levée du moratoire à trois reprises pour des dons exceptionnels.

Adoption de la politique et de la procédure de gestion de la collection en 2007 afin de permettre l'acquisition des estampes de Riopelle.

La réserve d'œuvres d'art contient près de 60 % des œuvres.

Les œuvres en exposition depuis leur acquisition demandent un travail de conservation et de restauration.

Conséquences :

Du moratoire

En raison du moratoire, la politique d'acquisition et de gestion des collections n'est pas mise en pratique depuis son adoption le 19 juin 2007. Conséquemment, aucune œuvre ne devrait être acceptée ou ajoutée à la collection. On estime que la Ville de Gatineau perd d'importants dons et des opportunités de partage avec d'autres musées, ainsi que de subventions et de partages financiers qui à court et moyen terme auront des répercussions sur la galerie Montcalm et la diversité de ses expositions.

Les œuvres récentes d'artistes locaux, nationaux ou internationaux qui viendraient compléter les corpus seront absentes des collections. Aucun exemple de l'évolution des pratiques artistiques en beaux-arts et en arts décoratifs ne viendra enrichir notre patrimoine culturel.

Par contre, ce moratoire aura permis de refaire l'inventaire, d'évaluer l'état de la collection et de réorganiser l'entrepôt.

De la levée du moratoire

La politique d'acquisition et de gestion des collections serait appliquée. Les œuvres répondant aux critères d'acquisition et recommandées par le Comité d'acquisition seront présentées au Comité exécutif pour approbation finale. La Ville de Gatineau garde la confiance de collaborateurs, de partenaires financiers, de donateurs, de mécènes soucieux de l'apport culturel pour la région. Elle assure ainsi sa compétitivité en tant que 4^e ville au Québec, son rayonnement et celle de ses deux galeries d'art municipales reconnues par le ministère de la Culture et des Communications.

La révision de la politique et de la procédure de gestion a permis de prioriser des axes de développement, de clarifier le rôle du comité d'acquisition et d'établir les critères de refus.

La procédure de gestion prévoit également l'aliénation. Le retrait définitif d'un objet doit se faire en toute connaissance de l'importance de l'objet, de sa nature, de son statut juridique; aucun préjudice à la mission d'intérêt public ne saurait résulter de cette cession.

Un plan d'action est proposé pour les trois prochaines années.

2014	2015	2016
• Adopter la révision de la politique et la procédure de gestion de la collection et levée de moratoire	• Faire des recommandations des œuvres à aliéner (mauvais état et les autres)	• Faire des prêts d'œuvres à des partenaires du milieu
• Finaliser l'informatisation de la collection et la mise à jour de l'inventaire	• Faire l'aliénation des œuvres ne pouvant être restaurées	• Faire une vente aux enchères des œuvres pouvant être vendues
• Faire des recommandations sur les donations en attente	• Faire une vente aux enchères des reproductions	• Mettre en valeur la collection permanente (circulation, catalogue, etc.)
• Faire des recommandations des œuvres en dépôt		

Il est proposé par monsieur Pierre Edmond Lalonde et appuyé par monsieur Alain Roy de recommander :

- la révision de la politique et la procédure de gestion de la collection permanente;
- la levée du moratoire permettant l'acquisition d'œuvres d'art à caractère exceptionnel selon les critères de la nouvelle politique et la procédure de gestion de la collection permanente;
- la mise en œuvre du plan d'action 2015-2016 de la collection permanente.

7. Parole des membres (commentaires et suggestions)

Aucun commentaire, ni suggestion.

8. Varia :

- a) Monsieur Cédric Tessier propose aux membres de modifier l'horaire des rencontres de la Commission afin de débiter les rencontres à 18 h et nous permettre de terminer plus tôt. Pour les prochaines rencontres se dérouleront comme suit :

17 h : Souper
18 h : Portion huis-clos de la rencontre
18 h 30 : Rencontre publique

- b) Il est proposé de diffuser l'ordre du jour de la rencontre publique afin de susciter de l'intérêt de participation dans le milieu.
- c) Dans la mesure du possible, prévoir les rencontres dans les différents secteurs de la ville en fonction des dossiers.

9. Prochaine rencontre

La prochaine réunion régulière est prévue le 22 septembre 2014 au 160, rue Leduc - Atelier du Théâtre de l'Île.

10. Clôture de la séance

La levée d'assemblée est proposée par madame Valérie Mandia et appuyée par madame Maud Laverdière. La séance se termine à 20 h 50.

Rédaction du procès-verbal

Présidente de la Commission


Diane Lemelin
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres


Mireille Apollon
Présidente